

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE LE LUNDI
2 NOVEMBRE 2020 À 20h00.**

Sont présent(e)s :

M. Georges Deschênes	Maire
M. Sylvain Deschênes, conseiller :	siège n° : 1
M. Étienne Lévesque, conseiller :	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	siège n° : 3
M. Serge Fournier, conseiller :	siège n° : 5

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Sont absents :

M. Guillaume Lavoie, conseiller :	siège n° : 4
Mme Bianca Gagnon, conseillère :	siège n° : 6

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 20h03.
3 personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 13 octobre 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers octobre 2020
 - 6.3. Dépôt des résultats financiers comparatifs pour 2018-2019 et 2020
 - 6.4. Transferts budgétaires
 - 6.5. Adoption du calendrier des séances 2021
 - 6.6. Présence du conseiller au poste #4 M. Guillaume Lavoie
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Pas de point à traiter
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Paiement de facture SOMAVRAC
 - 8.2. Paiement de facture Excavation Léon Chouinard et Fils Ltée.
 - 8.3. Travaux de réfection des aqueducs sur la Rue Principale
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. Pas de point à traiter
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Paiement de facture à l'Office d'Habitation de La Mitis
 - 10.2. Accueil des nouveaux arrivants
 - 10.3. Achat de publicité album des finissants de l'École du Mistral
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Pas de point à traiter
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES
 - 13.1. _____
 - 13.2. _____
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-11-164 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-165 3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 13 octobre 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR Étienne Lévesque

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 13 octobre 2020 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1- COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Ensemble du conseil :

M. Georges Deschênes **Maire**
MRC : bureau administratif dépassement de coûts 350000\$
Travaux d'étude pour le nouveau site d'enfouissement débute

M. Sylvain Deschênes, conseiller : **siège n° : 1**
La machinerie d'hiver est prête. Les chemins sont détériorés à cause des pluies d'octobre. On souhaite pouvoir intervenir.

M. Étienne Lévesque, conseiller : **siège n° : 2**
Gestion Mat. Résiduelles : fait un rapport sur la situation actuelle.
Remercier monsieur Yvan Plante pour le bon service.
Promotion St-Gabriel : Robert Lyman est nouveau

M. Stéphane Deschênes, conseiller : **siège n° : 3**
Il a fait le suivi du chantier du Mont-Comi.

M. Serge Fournier, conseiller : **siège n° : 5**
Suivi sur les opérations policières et la vitesse.
Quelques sorties des pompiers.

5- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Fédération québécoise des Municipalités : Nous envoie notre avis de cotisation 2021;

École du Mistral : Nous demande de contribuer financièrement à l'album des finissants 2021;

Madame Kristina Michaud députée fédérale de Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia : Nous effectue un tour de table des différents dossiers qu'elle travaille;

Moisson Mitis : Sollicite notre apport financier pour la campagne de Noël 2020;

Madame Andrée Laforest ministre du M.A.M.H. : Nous confirme un montant de 58 503\$ afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales;

Ministère des Transports : Suite à la réunion de la MRC du 6 mai 2020, effectue un suivi sur l'état de la route 234;

Ministère des Transports : Suite à la résolution 20-08-139 que nous avons envoyée concernant l'état de la route 298, nous informe que la réfection de ce tronçon sera considéré dans les priorités d'intervention;

Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent : Nous fait parvenir notre quote-part pour l'année 2021 au coût de 6 869.53\$.

20-11-166 6.1- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 2 novembre 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschênes

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 2 novembre 2020 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement;

Chèques #23388 à 23445	66 687.89\$
Prélèvements #2750 à 2765	26 153.22 \$
Salaire des élus (oct)	2 621.92\$
Salaire pompiers (13/09 au 17/10)	1 420.81\$
Salaire employés (13/09 au 17/10)	23 258.19\$
Total	120 142.03\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-167 6.2- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS OCTOBRE 2020;

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 octobre 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Étienne Lévesque

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires pour octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-168 6.3 - DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIER COMPARATIF POUR 2018-2019 ET 2020

Le secrétaire-trésorier dépose les états financiers exigés en vertu de l'article 176.4 du Code Municipal.

REVENUS				
	nov-20	Budget 2020	2019	2018
Taxes	1 359 602,00 \$	1 337 936,00 \$	1 248 401,00 \$	1 210 601,00 \$
Tenant lieu de taxes	7 600,00 \$	20 300,00 \$	20 733,00 \$	20 149,00 \$
Transferts	105 554,00 \$	321 800,00 \$	303 297,00 \$	273 529,00 \$
Services rendus	30 442,00 \$	26 950,00 \$	40 082,00 \$	39 426,00 \$
Imposition de droits	42 144,00 \$	17 000,00 \$	20 244,00 \$	21 145,00 \$
Autres	129 484,00 \$	159 115,00 \$	211 689,00 \$	184 761,00 \$
Totaux	1 674 826,00 \$	1 883 101,00 \$	1 844 446,00 \$	1 749 611,00 \$
CHARGES				
	nov-20	Budget 2020	2019	2018
Administration générale	247 634,00 \$	336 955,00 \$	269 665,00 \$	288 841,00 \$
Sécurité publique	151 953,00 \$	200 065,00 \$	189 292,00 \$	190 330,00 \$
Transport	324 774,00 \$	532 325,00 \$	557 741,00 \$	584 677,00 \$
Hygiène du milieu	276 526,00 \$	329 790,00 \$	294 455,00 \$	294 415,00 \$
Santé et Bien-Être	13 078,00 \$	8 700,00 \$	8 670,00 \$	6 374,00 \$
Urbanisme et dév.	53 250,00 \$	68 310,00 \$	59 250,00 \$	54 869,00 \$
Loisirs et culture	158 041,00 \$	230 686,00 \$	199 441,00 \$	248 963,00 \$
Frais de financement	76 325,00 \$	61 220,00 \$	89 615,00 \$	49 759,00 \$
Totaux	1 301 581,00 \$	1 768 051,00 \$	1 668 129,00 \$	1 718 228,00 \$

20-11-169 6.4 – TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désire ajuster son budget afin qu'il démontre avec fidélité la réalité de ses opérations 2020;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Serge Fournier

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski effectue les transferts budgétaires suivants :

Comptes à augmenter

# Compte	Nom	Budget initial	Ajustement	Budget ajusté
02-13000-494	ass. & abonnement	1 450,00 \$	600,00 \$	2 050,00 \$
02-13000-517	Ameublement	2 000,00 \$	1 000,00 \$	3 000,00 \$
02-19000-412	Serv. Juridique	1 500,00 \$	1 000,00 \$	2 500,00 \$
02-22000-419	Prévention	0,00 \$	1 200,00 \$	1 200,00 \$
02-29000-640	Licences chien	0,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
02-32000-621	Pierre & gravier	70 000,00 \$	5 200,00 \$	75 200,00 \$
02-32000-635	Abat Poussière	10 500,00 \$	2 000,00 \$	12 500,00 \$
02-32020-525	Chargeur Hyundai	1 900,00 \$	2 200,00 \$	4 100,00 \$
02-32080-525	Niveleuse	6 000,00 \$	2 000,00 \$	8 000,00 \$
02-41200-681	Élec. Usine eau	0,00 \$	7 000,00 \$	7 000,00 \$
22 700,00 \$				
Comptes à diminuer				
# Compte	Nom	Budget initial	Ajustement	Budget ajusté
02-13000-527	Loc. Ameublement	1 000,00 \$	-1 000,00 \$	0,00 \$
02-14000-141	Salaire greffe	2 500,00 \$	-2 500,00 \$	0,00 \$
02-32025-525	Pelle Hyundai	8 000,00 \$	-3 000,00 \$	5 000,00 \$
02-33000-622	Sel et sable	5 200,00 \$	-5 200,00 \$	0,00 \$
02-41400-141	Salaires T.E.U.	16 150,00 \$	-5 000,00 \$	11 150,00 \$
02-70120-141	Rému. C. Comm	34 500,00 \$	-6 000,00 \$	28 500,00 \$
-22 700,00 \$				
Différence:			0,00 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-170 6.5 - ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2021

ATTENDU QUE pour l'année 2021 les séances régulières du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski se tiendront les premiers lundis de chaque mois ou les mardis lors de jours fériés;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschênes

QUE le conseil municipal adopte les dates suivantes pour les séances du conseil 2021 :

SÉANCES DE CONSEIL 2021		
JOURNÉ E	DATE	HEURE
Lundi	11 janvier 2021	20h00
Lundi	1er février 2021	20h00
Lundi	1er mars 2021	20h00
Mardi	6 avril 2021	20h00
Lundi	3 mai 2021	20h00
Lundi	7 juin 2021	20h00
Lundi	5 juillet 2021	20h00
Lundi	2 août 2021	20h00
Mardi	7 septembre 2021	20h00
Lundi	20 septembre 2021	20h00
-	Délai d'élection	
Lundi	15 novembre 2021	20h00
Lundi	6 décembre 2021	20h00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-171 6.6 - PRÉSENCE DU CONSEILLER AU POSTE #4 M. GUILLAUME LAVOIE

ATTENDU QUE la LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS cite dans son article 317 : « Le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période, à moins que le membre n'y assiste. »

ATTENDU QUE M. Guillaume Lavoie conseiller au siège #4 a été absent des séances régulières des 3 août, 8 septembre et du 5 octobre 2020 ainsi que lors de la séance extraordinaire du 13 octobre 2020;

ATTENDU QUE les absences de M. Lavoie sont motivées par le fait qu'il étudie à l'extérieur de la région et n'est pas disponible sur semaine;

ATTENDU QUE M. Lavoie a continué d'assumer ses responsabilités de conseillers en assistant aux séances de travail ainsi qu'aux réunions du C.C.U. et qu'il est resté en communication avec la direction générale pour ses suivis de dossiers;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes

QUE le conseil municipal accepte les absences passées et futures de monsieur Guillaume Lavoie car celles-ci sont motivées par ses études à l'extérieur de la région;

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à M. Lavoie de recommencer à siéger quand ses études seront terminées vers février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-172 8.1 - PAIEMENT DE FACTURE SOMAVRAC

ATTENDU la réception de la facture #37304 de Somavrac C.C. au montant de 7 122.78\$ taxes incluses pour des additifs à l'abrasif routier;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Serge Fournier

QUE le conseil municipal accepte d'effectuer le paiement de la facture #37304 de Somavrac C.C. au montant de 7 122.78\$ taxes incluses pour des additifs à l'abrasif routier;

QUE le compte # 02-33000-635 (Abrasis) soit imputé de la dépense

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-173 8.2 - PAIEMENT DE FACTURE EXCAVATION LÉON CHOUINARD ET FILS LTÉE.

ATTENDU la réception de la facture #048560 d'Excavation Léon Chouinard et Fils Ltée au montant de 20 043.26\$ taxes incluses pour de la pierre 0-1/2 servant à l'abrasif routier;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschênes

QUE le conseil municipal accepte d'effectuer le paiement de la facture #048560 d'Excavation Léon Chouinard et Fils Ltée au montant de 20 043.26\$ taxes incluses pour de la pierre 0-1/2 servant à l'abrasif routier;

QUE les comptes # 02-33000-635 (Abrasifs) et 02-32000-626 (Entretien des chemins) soient imputés de la dépense)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-174 8.3 - TRAVAUX DE RÉFECTION DES AQUEDUCS SUR LA RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE le plan d'intervention sur le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées a été livré à la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski en août 2017;

ATTENDU QUE ce plan démontre que les conduites d'aqueduc de la Rue Principale, aussi appelée Route 234 et Route 298 sur une partie, sont considérées comme ayant un degré hiérarchique important, c'est-à-dire nécessitant des interventions majeures à court terme;

ATTENDU QUE la pleine longueur du réseau d'aqueduc sur la Rue Principale passe sur la route 234 qui est de responsabilité du Ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes

QUE le conseil municipal annonce son intention de débiter le processus d'analyse du projet de réfection des aqueducs de la Rue Principale;

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande au Ministère des Transports du Québec de donner son aval au début d'analyse du projet et des démarches ultérieures afin de le mener à bien;

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande au Ministère des Transports du Québec de nommer un répondant pour ce projet afin de débiter le processus d'analyse;

QUE M. Frédérick Lee directeur général soit nommé comme responsable pour la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski dans ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-175 10.1 - PAIEMENT DE FACTURE À L'OFFICE D'HABITATION DE LA MITIS

ATTENDU QUE la convention d'exploitation du Programme HLM Public portant sur l'ensemble immobilier du 111 rue Harvey à Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la Municipalité de participer à 10% du déficit d'exploitation;

ATTENDU QUE la contribution de la Municipalité pour l'année 2020 est de 5 389,00\$;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Étienne Lévesque

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de payer à l'Office d'Habitation de La Mitis la facture 20201030-1 au montant de 5 389,00\$;

QUE le compte # 02-52000-970 (Office Habitation Mitis) soit imputé du montant de ce paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-176 10.2 - ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

ATTENDU QUE Promotion Saint-Gabriel désire offrir des paniers d'accueil pour les nouveaux arrivants;

ATTENDU QUE Promotion Saint-Gabriel demande à la Municipalité de contribuer pour un montant de 300\$ qui couvrira l'insertion dans le panier de bons d'achat chez les marchands locaux;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Serge Fournier

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de défrayer les coûts de 300\$ relatifs à l'achat de bons d'achat pour la remise de paniers de bienvenues aux nouveaux arrivants;

QUE le compte #02-11000-493 (Réceptions) soit imputé des coûts de cette aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-177 10.3 - ACHAT DE PUBLICITÉ ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

ATTENDU QUE l'École du Mistral de Mont-Joli nous sollicite pour l'achat d'une publicité dans l'album des finissants 2021;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Étienne Lévesque

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte de défrayer les coûts d'achat d'une publicité de 1/8 de page au coût de 50\$ dans l'album des finissants de l'École du Mistral de Mont-Joli;

QUE le compte #02-11000-970 (Subventions et dons élus) soit imputé du coût de cette aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES

20-11-178 13.1- MOTION DE REMERCIEMENT MONSIEUR YVAN PLANTE

M. Étienne Lévesque donne motion que le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tient à remercier monsieur Yvan Plante et son

équipe pour les services dévoués qu'ils ont offerts pendant plusieurs années dans la collecte des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité.

Les membres du conseil souhaitent bonne chance à monsieur Plante dans ses projets futurs et dans la réalisation de ses objectifs tant personnels, que professionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-179 14- EMBAUCHE RESPONSABLE DE LA PATIMOIRE

ATTENDU l'ouverture et l'affichage de candidature pour le poste de responsable de la patinoire à la municipalité;

ATTENDU QUE la candidature de monsieur Denis Croft a été retenue;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stéphane Deschênes

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche monsieur Denis Croft à titre de responsable de la patinoire;

QUE les conditions d'emploi de M. Croft soient définies par la convention collective en vigueur pour les employés de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-11-180 14- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschênes

DE lever l'assemblée il est 20h49.

Georges Deschênes
Maire

Frédéric Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Georges Deschênes
Maire